



2025 - 69

DECISION DU MAIRE FIXANT
LES TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2025 / 2026
A COMPTER DU 12 JUIN 2025

Le Maire du BOUSCAT,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 28 mai 2020 confiant à Monsieur le Maire certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu l'arrêté municipal n° 2022 – 13 du 11 février 2022 portant délégation du Maire à Madame Emmanuelle Angelini sur le fondement de l'article L 20211 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il convient de réviser les tarifs communaux de la saison culturelle 2025 / 2026,

DECIDE

Article 1er : Les tarifs pour la saison culturelle 2025/2026 sont fixés conformément aux tableaux joints avec application au 12 juin 2025.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville du Bouscat le 10/06/25

Pour le Maire,
L'Adjointe Déléguée à l'Action Culturelle,

Emmanuelle ANGELINI

69

ANNEXE : TARIF DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE 2025 / 2026

Places à l'unité

	Tarif normal	Tarif mezzanine	Tarif réduit ¹ , Senior (60 ans et plus) Groupes de 10, Comités d'entreprise, CNAS, Comité des Œuvres sociales de la Ville du Bouscat, Abonnés théâtres partenaires, bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé, professionnels du spectacle	Tarif spécial Scolaires, Étudiants (-25 ans), Demandeurs d'emploi ²	Tarif Carte jeunes Bordeaux Métropole ³
Catégorie A	35,00 €	25 €	29,50 €	12,50 €	10,50€
Catégorie B	24,00 €	15 €	18 €	10,50 €	8,50€
Catégorie C	Moins de 18 ans : 6 € Plus de 18 ans : 12 €				
Catégorie Tout-petits	3 € par personne (enfants et adultes accompagnateurs). Accompagnateurs professionnels exonérés.				
Spectacles d'ouverture et de clôture du Salon du livre jeunesse	6€ par personne (Enfant ou adulte)				

Abonnements

	Abonnement de 3 à 5 spectacles	Abonnements de 6 à 9 spectacles	Abonnements de 10 spectacles et +
	Tarif par spectacle et par personne	Tarif par spectacle et par personne	Tarif par spectacle et par personne
Catégorie A	28,50 €	22,30 €	19 €
Catégorie B	17 €	14,50 €	12,30 €

¹ Sur présentation d'un justificatif

² Sur présentation d'un justificatif

³ Sur présentation d'un justificatif

Les usagers qui bénéficient du tarif spécial pourront acquérir la qualité d'abonné dès l'achat simultané de 3 spectacles.

Dans le cadre de notre partenariat avec la ville d'Arcachon, les abonnés des deux communes pourront bénéficier dans chacune des deux villes, sur présentation de leur carte, de tarifs réduits sur les spectacles de la saison culturelle 2025/2026.

Tarifs billet suspendu

Il s'agit d'un billet solidaire : les participants solidaires font un don afin de permettre à des personnes qui n'en ont pas les moyens de bénéficier de l'accès à un spectacle gratuitement.

- 6€ (pour toutes les catégories de spectacles)

Tarifs pour les représentations en temps scolaire

- 6€ par élève
- les places « accompagnateurs » sont exonérées

Tarif 1 place achetée, 1 place offerte

Ce tarif spécifique est proposé à 3 associations bouscataises pour leurs adhérents ou leurs bénéficiaires. Les associations concernées sont l'Association des Familles du Bouscat, Ricochet et Le Carrousel. Le nombre de places est limité à 10 places par spectacle (5 places achetées + 5 places offertes).

Tarif Association Culture hors limites

Un partenariat est développé avec l'association Culture Hors limites. Culture Hors Limites est une association loi 1901 ayant pour but de permettre aux personnes en situation de handicap ou isolées d'avoir accès à l'offre culturelle la plus large possible.

Un tarif spécifique de 10€ est proposé dans le cadre de ce partenariat :

- aux adhérents de l'Association, lorsqu'ils viennent accompagnés d'un bénévole,
- aux bénévoles de l'Association lorsqu'ils accompagnent un adhérent

